



CHARTRES
DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHARTRES-DE-BRETAGNE

Séance du lundi 18 mai 2026

DELIBERATION N°75/2026

DENOMINATION - NOUVELLE CRECHE MUNICIPALE - CHOIX D'UN NOM

L'an deux Mil vingt-six, le 18 mai, le Conseil municipal de la Commune de CHARTRES-DE-BRETAGNE s'est réuni, en salle du Conseil municipal à la mairie de Chartres-de-Bretagne, sous la Présidence de Monsieur David LE BORGNE, Maire, après avoir été convoqué le 12 mai 2026 conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 18h37

Membres en exercices : 29

Présent(e)s : 28

Absent(e)s excusé(e)s avec pouvoir : 1

Absent(e)s : /

Votants : 29

Présent.e.s (28) : M. LE BORGNE David, Mme BOUTEILLER Anne, Mme TONNELIER Jean-Yves, Mme JOALLAND Dina, Monsieur BOLZER Théo, M. RABEAU Olivier, Mme DAGORNE Jacqueline, M. BLOUIN Damien, Mme MAUTAENT Marie, M. DANGÉ Roger, Mme HÉLIN Alexane, M. CORDEIRO Dominique, Mme STRALKOWSKI Béatrice, M. BENDARRAZ Fathi, Mme SUHARD Jocelyne, M. ROUAULT Eric, Mme LEMOINE Nathalie (arrivée à 18h50), M. GIRAUD Paul, Mme GARNIER Katia, M. PLOTEAU Fabrice, Mme LEDUC Nolwenn, Mme BENTZ Nathalie, M. ROGIER-GUILLEROT Matthieu, Mme POULAIN Florence, M. ALLAIN Jérôme, Mme BONNET Catherine, M. DESPAS Jean-Pierre, M. LESBEC Patrick.

Absent.e.s ou excusé.e.s avec pouvoirs (1) :

Mme RUBAUD Karine donne pouvoir à Mme BOUTEILLER Anne

Absent.e.s excusée (/) :

Secrétaire de séance : M. CORDEIRO Dominique

La séance est levée à 19h45

N°75/2026 (3.5) : Dénomination - Nouvelle crèche municipale - Choix d'un nom

Rapporteuse : Mme Bouteiller

Le calendrier des travaux de la future crèche municipale prévoit une livraison de ce nouvel équipement dans le courant du mois de juin 2026 et une ouverture à la fin de l'été. Deux visites préalables de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) ont été programmées : la première le 30 avril 2026, la seconde au plus près de la date d'ouverture, prévue le mardi 25 août 2026.

Le pôle Education élabore actuellement le dossier à déposer trois mois avant l'ouverture aux services départementaux, en vue de l'obtention de l'agrément.

Il convient d'attribuer un nom à la future crèche. Plusieurs propositions émanant du service petite enfance ont été présentées aux élus :

- Le petit carillon
- Capucine
- Mini-pousses
- Petits pas
- Les p'tites mains
- Brindille et compagnie

Ceci exposé,

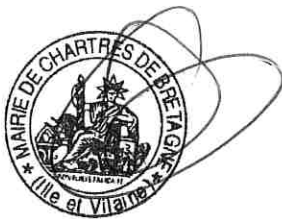
Vu l'avis favorable de la Commission Animation réunie le 5 mai 2026.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve le nom de « Mini-pousses » pour la future crèche municipale**

Pour extrait conforme

Le Maire



David LE BORGNE

Le Secrétaire

Dominique CORDEIRO